
Conseil Général de Valbirse

Procès-verbal du 24 novembre 2025

Présidence	: Salerno Patricia
Membres	: Affolter Vincent, Alves Florence, Beuchat Arnaud, Bigler Frank, Charpié Eric, Chevrolet Michael, Faigaux Christelle, Flotron Pascal, Hostettler Corentin, Krebs David, Lienher Catherine, Mérillat Emy, Moeschler Cédric, Monnerat Matilde, Morand Steve, Mornod Christophe, Müller Christophe, Nicolet Jämes, Noirjean Jean-Charles, Ochsenbein Maxime, Raetzo Ismaël, Raetzo Jennifer, Sassi Sebastien, Schnyder Jacques
Secrétaire	: Lenweiter Thierry
Secrétaire PV	: Bassin Michael
Admin. des finances	: Beuchat Charles-André
1er Vice-Président	: Jolicorps Alexandre
2ème Vice-Président	: Charpillot Eric
Scrutateur	: Weber Loïc
Excusés	: Devaux Julien, Fromaigeat Nolwenn
Lieu et début séance	: Salle communale, Malleray / 19h00

1. Appel et approbation de l'ordre du jour

01.0321 Ordre du jour du Conseil général

Représentation du Conseil communal

Jufer Jacques-Henri, Maire; Affolter Grégory, Vice-maire; Braun Monnerat Joëlle, Mohni Ismaël, Furer Josian, Blaes Stève, Berberat Cédric, conseillers communaux.

Mme Patricia Salerno, Présidente, ouvre la séance avec les salutations et constate que celle-ci est légalement constituée. La Présidente rappelle les usages pour le déroulement de la séance. Les scrutateurs seront M. Alexandre Jolicorps et M. Loïc Weber.

La Présidente informe que cette séance est la première pour M. Christophe Müller, qui remplace M. Fabien Germiquet mais qui siège en tant qu'indépendant.

La Présidente a reçu les excuses de Mme Nolwenn Fromaigeat et de M. Julien Devaux. La Présidente constate que 28 membres sont présents. Le quorum est atteint.

La Présidente n'a reçu aucune intervention parlementaire. Elle clôt le registre des dépositions. Personne ne s'oppose à ce que son nom apparaisse dans le procès-verbal publié sur internet.

L'ordre du jour se présente ainsi :

1. Appel et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 22 septembre 2025
3. Déclarations de principe des groupes
4. Election des membres du Bureau du Conseil général pour l'année 2026
 - a) Présidence
 - b) Première vice-présidence
 - c) Deuxième vice-présidence
 - d) Deux scrutateurs
5. Approbation d'un crédit de CHF 341'000 pour la réfection de deux salles de classe au Collège à Malleray

6. Approbation d'un crédit d'investissement de CHF 500'000 pour la rénovation de l'ancien stand de tir à Bévillard
7. Réponse à l'interpellation 2025-01 « Entretien des voies communales »
8. Réponse à la motion 2025-01 « Réduction et maîtrise des coûts du Service social Centre Orval »
9. Réponse à la motion 2025-02 « Retour à l'équilibre durable, sans sacrifier l'accessibilité ni la qualité du service public »
10. Budget 2026
 - a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts communaux
 - b) Approbation du taux de la taxe immobilière
 - c) Approbation du budget du compte global 2026
11. Informations de la Commission de gestion et de surveillance
12. Informations de la Commission scolaire
13. Informations du Conseil communal
14. Informations de la Présidente du Conseil général sur les interventions déposées (art. 26, 28, 30, 32)
15. Questions orales

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'est formulée. La Présidente passe au vote sur l'ordre du jour.

DÉCISION: L'ordre du jour est accepté tel que publié, par 27 voix.

2. Approbation du procès-verbal du 22 septembre 2025

01.0351 Procès-verbaux

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si le procès-verbal du 22 septembre 2025 appelle des modifications. Tel n'est pas le cas. Elle clôt la discussion et passe au vote.

DÉCISION: Le procès-verbal du 22 septembre 2025 est accepté par 27 voix.

3. Déclarations de principe des groupes

01.0331 Propositions

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si des groupes souhaitent lire une déclaration.

M. Frank Bigler, PS et sympathisants, fait cette déclaration: "Maintenant que nous avons des zones 30 km/h dans nos villages, nous constatons malheureusement que la sécurité pour les piétons ainsi que pour les plus petits n'est pas plus sûre. La végétation est vraiment dangereuse à certains carrefours. Durant cet été, il y avait beaucoup de haies mal taillées, ce qui oblige les usagers à se déporter du côté route pour ne pas avoir les branches au visage. Elles coupent également la visibilité dans certains endroits aux automobilistes. Le temps de réaction est automatiquement plus long. Nous nous faisons beaucoup de souci pour nos petites têtes blondes. Car parfois, elles quittent très fières la surveillance de leurs parents avec beaucoup d'enthousiasme, de motivation et d'assurance sans se préoccuper de l'agitation autour d'elles. Les voitures électriques sont encore plus dangereuses, elles ne font plus de bruit pour avertir leur venue.

Notre demande est de faire respecter les gabarits. Aux propriétaires, nous demandons également de veiller à la sécurité dans leurs quartiers. Dans certains quartiers, des réflexions ont déjà eu lieu.

Le but de notre réflexion n'est pas de créer un état policier. Nous souhaitons faire du "win-win" afin de protéger notre public cible, notre relève, en donnant un maximum de visibilité à tous les acteurs afin d'éviter un accident tragique."

M. Patricia Salerno, Présidente, clôt ce point.

4. Election des membres du Bureau du Conseil général pour l'année 2026

01.0341 Bureau du Conseil général

- a) Présidence
- b) Première vice-présidence
- c) Deuxième vice-présidence
- d) Deux scrutateurs

Mme Patricia Salerno, Présidente, rappelle les bases légales pour l'élection des membres du Bureau. Pour la présidence, elle a reçu une proposition, à savoir M. Alexandre Jolicorps (UDC et sympathisants). Il n'y a pas d'autre proposition. La Présidente passe au vote.

Pour la première vice-présidence, la Présidente a reçu une proposition, à savoir M. Eric Charpiloz (PS et sympathisants). Il n'y a pas d'autre proposition. La Présidente passe au vote.

Pour la deuxième vice-présidence, la Présidente a reçu une proposition, à savoir Mme Nolwenn Fromaigeat (PLR et sympathisants). Il n'y a pas d'autre proposition. La Présidente passe au vote.

Pour les deux places de scrutateurs, la Présidente a reçu deux propositions, à savoir M. Loïc Weber (HSV) et Mme Christelle Faigaux (Liste libre). Il n'y a pas d'autre proposition. La Présidente passe au vote.

DÉCISION: M. Alexandre Jolicorps (UDC et sympathisants) est élu à la Présidence du Conseil général 2026 par 27 voix, une abstention.

DÉCISION: M. Eric Charpiloz (PS et sympathisants) est élu à la première vice-présidence du Conseil général 2026 par 27 voix, une abstention.

DÉCISION: Mme Nolwenn Fromaigeat (PLR et sympathisants) est élue à la deuxième vice-présidence du Conseil général 2026 par 28 voix.

DÉCISION: M. Loïc Weber (HSV) et Mme Christelle Faigaux (Liste libre) sont élus scrutateurs du Conseil général 2026 par 26 voix, deux abstentions.

La Présidente félicite les personnes élues. Elle clôt ce point.

5. Approbation d'un crédit de CHF 341'000 pour la réfection de deux salles de classe au Collège à Malleray

04.0445 Collège primaire

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si l'entrée en matière est combattue. Tel n'est pas le cas. Elle informe que le Conseil communal confirme son rapport écrit et se tient à disposition en cas de question. Elle ouvre la discussion. Personne ne souhaite prendre la parole.

Mme Patricia Salerno, Présidente, clôt la discussion et passe au vote.

DÉCISION: Le crédit de CHF 341'000 pour la réfection de deux salles de classe au Collège à Malleray est accepté par 28 voix.

6. Approbation d'un crédit d'investissement de CHF 500'000 pour la rénovation de l'ancien stand de tir à Bévillard

07.0303 Ancien stand de tir de Bévillard

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si l'entrée en matière est combattue. Tel n'est pas le cas. Elle informe que le Conseil communal confirme son rapport écrit et se tient à disposition en cas de question. Elle ouvre la discussion.

Mme Matilde Monnerat, HSV, fait cette déclaration: "Effectivement l'ancien stand de tir mérite une remise en beauté, cela est une évidence qui ne se discute même pas. Mais une rénovation à un demi-million, pour une poignée de locations durant l'année, cela nous interpelle, au même titre que certains villageois et à juste titre.

Parallèlement à ce budget de rénovation, nous rappelons que le projet des EJC fait du surplace depuis plusieurs années et que des enfants sont encore et toujours dans des couloirs ou des containers. Par crainte que ce projet de rénovation fasse également du surplace, le groupement HSV vote oui, mais s'interroge et remet en question les priorités quant aux investissements financiers à Valbirse."

Mme Patricia Salerno, Présidente, clôt la discussion et passe au vote.

DÉCISION: Le crédit d'investissement de CHF 500'000 pour la rénovation de l'ancien stand de tir à Bévillard est accepté par 26 voix, deux abstentions.

7. Réponse à l'interpellation 2025-01 « Entretien des voies communales »

04.0561 Entretien des routes, service de la voirie, balayage

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si l'entrée en matière est combattue. Tel n'est pas le cas. Elle informe que le Conseil communal confirme sa réponse écrite. Elle demande si l'auteur de l'interpellation est satisfait ou non satisfait de la réponse donnée.

M. Alexandre Jolicorps, UDC et sympathisants, se déclare satisfait de la réponse.

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si la discussion est souhaitée par un élu, sachant que l'ouverture de la discussion doit être validée par 12 membres. Tel n'est pas le cas.

Mme Patricia Salerno, Présidente, clôt ce point.

8. Réponse à la motion 2025-01 « Réduction et maîtrise des coûts du Service social Centre Orval »

02.0160 Service social Centre-Orval

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si l'entrée en matière est combattue. Tel n'est pas le cas. Elle informe que le Conseil communal confirme sa réponse écrite. Elle ouvre la discussion.

M. Jämes Nicolet, UDC et sympathisants, fait cette déclaration: "Notre groupe se déclare satisfait des précisions apportées et se réjouit des mesures déjà mises en place et de celles à venir. Nous acceptons l'avis selon lequel cette motion doit être transformée en postulat et restons attentifs à son évolution."

Mme Patricia Salerno, Présidente, passe au vote sur le postulat. Elle clôt ce point.

DÉCISION: La motion 2025-01 "Réduction et maîtrise des coûts du Service social Centre-Orval" est acceptée sous la forme du postulat, par 27 voix et une abstention.

9. Réponse à la motion 2025-02 « Retour à l'équilibre durable, sans sacrifier l'accessibilité ni la qualité du service public »

02.0135 Crèche Au P'tit Château

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si l'entrée en matière est combattue. Tel n'est pas le cas. Elle informe que le Conseil communal confirme sa réponse écrite. Elle ouvre la discussion.

M. Jämes Nicolet, UDC et sympathisants, fait cette déclaration: "Comme pour le point précédent, notre groupe se déclare satisfait des précisions apportées et des mesures engagées, présentes et futures. Nous acceptons également la transformation de la motion en postulat et en suivrons l'évolution avec attention."

Mme Patricia Salerno, Présidente, passe au vote sur le postulat. Elle clôt ce point.

DÉCISION: La motion 2025-02 "Retour à l'équilibre durable, sans sacrifier l'accessibilité ni la qualité du service public" est acceptée sous la forme du postulat, par 27 voix et une abstention.

10. Budget 2026

08.0100 Plan financier, budget, comptes

a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts communaux

b) Approbation du taux de la taxe immobilière

c) Approbation du budget du compte global 2026

Mme Patricia Salerno, Présidente, demande si l'entrée en matière est combattue. Tel n'est pas le cas. La Présidente donne la parole à M. Grégory Affolter, conseiller communal, qui s'exprimera dans la foulée en tant que président de la Commission des finances.

M. Grégory Affolter, conseiller communal, donne des explications sur le budget 2026 et une présentation est projetée à l'écran. Le compte général prévoit un excédent de charges de CHF 195'726.00, le compte global un excédent de charges de CHF 377'176.00. La quotité est inchangée à 2.0, tout comme la taxe immobilière à 1.5‰ de la valeur officielle.

M. Grégory Affolter passe en revue les principales différences entre le budget 2026, le budget 2025 et les comptes 2024. Il relève que la compensation des charges de l'aide sociale, soit ce que la commune paie au canton, enregistre une forte augmentation ces dernières années. En ce qui concerne les impôts, les grandes différences entre le budget 2026 et les comptes 2024 concernent les partages d'impôts et l'impôt sur le bénéfice des personnes morales qui étaient particuliers en 2024 et qui ont été réduits depuis, donc pas reconductibles.

M. Grégory Affolter indique quels seront les investissements pour 2026 (1,26 mio), à savoir la réfection de la rue Clos Vélez, le changement des projecteurs au stade du Birse FC, la rénovation de l'ancien stand de tir et un véhicule pour la voirie.

M. Grégory Affolter remercie M. Charles-André Beuchat pour son travail.

M. Grégory Affolter indique que ce budget a été préavisé favorablement par la Commission des finances. Le Conseil communal recommande d'approuver ce budget.

Mme Patricia Salerno, Présidente, ouvre la discussion. Personne ne souhaite prendre la parole. La Présidente clôt la discussion et passe au vote, point par point.

DÉCISION: La quotité d'impôt applicable aux impôts communaux de 2.0 est acceptée par 28 voix.

DÉCISION: Le taux de la taxe immobilière de 1.5 ‰ est accepté par 28 voix.

DÉCISION: Le budget 2026 présentant un excédent de charges de CHF 377'176.00 au compte global est accepté par 28 voix.

11. Informations de la Commission de gestion et de surveillance

01.0501 Commissions permanentes

Mme Patricia Salerno, Présidente, donne la parole au rapporteur de la Commission de gestion et de surveillance, M. Vincent Affolter.

M. Vincent Affolter, rapporteur de la Commission de gestion et de surveillance, informe que la CGS s'est réunie il y a deux semaines. Ses membres ont pu assister à la présentation du travail de brevet de Michael Bassin, consacré au fonctionnement du Conseil général, qui a apporté de précieux éléments pour la réflexion. L'une des conclusions est qu'il est indispensable que le Conseil général exprime une volonté ferme d'appliquer l'une ou l'autre des recommandations formulées. Sans cette détermination, les efforts entrepris risquent de demeurer sans effets significatifs. La CGS examinera ce travail plus précisément lors de sa prochaine séance pour en tirer des pistes concrètes.

Par ailleurs, la CGS a pris connaissance de la réponse du 24 septembre du Conseil communal concernant la lettre adressée le 24 juin sur le suivi des audits. Vincent Affolter lit la réponse de l'exécutif, qui est également projetée à l'écran:

"Votre courrier du 24 juin 2025 nous est bien parvenu et le Conseil communal en a débattu lors de sa dernière séance. Il peut apporter les éléments de réponse suivants en ce qui concerne le suivi des audits, respectivement des recommandations :

a) Audit sur la réfection des rues des Vannes et du Boqueran

Les services techniques n'ont pas établi de processus ou d'ordonnogramme pour ce processus, ni de suivi des étapes du projet. Par contre, un suivi strict des dépenses et honoraires est en place. Quant à l'évaluation des risques, nous ne disposons pas des compétences à l'interne pour le faire. Nous faisons établir des cahiers des charges lorsque c'est possible et que cela permet de comparer des offres sur une base objective.

b) Audit de la Crèche Au P'tit Château

Le Conseil communal, par son représentant, a demandé à la commission des finances de se pencher sur l'inflation des coûts dans ce domaine et une partie de la réponse sera peut-être apportée dans la réponse à la motion 2025/02 du Groupe UDC et sympathisants. Le suivi des dépenses est en place depuis un certain temps mais l'inflation provient principalement de modifications des normes cantonales qui obligent à augmenter la dotation en personnel. Pour qui est de la présence d'une cuisine professionnelle inoccupée, son « abandon » avait été étudié en profondeur avant que le Conseil décide de mandater un tiers pour la confection des repas. C'est justement des considérations financières qui ont mené à la délégation de la prestation à un tiers.

c) Audit relatif aux travaux publics

Les services techniques n'ont pas apporté de modifications à la formalisation des communications et la planification des tâches car le système est jugé efficace. La gestion des relations avec les prestataires est un sujet compliqué autant que sensible. En effet, il est impacté par des considérations politiques (soutien aux entreprises locales/régionales) qui prennent le pas sur les besoins opérationnels.

La diversification des prestataires n'apporte pas toujours les plus-values attendues et l'exécutif privilégie, en ce moment, davantage la délégation de tâches à des tiers, respectivement une réduction de la dotation, que le renforcement des compétences internes. Finalement, la gestion budgétaire et le suivi des dépenses ont été considérablement renforcés au sein de l'administration.

Le travail de la CGS contribue effectivement à l'amélioration de la gestion communale mais force est de constater qu'elle n'a pas toujours tous les éléments en main pour promulguer des recommandations ou propositions d'amélioration. En effet, les membres du Conseil communal sont plus proches de l'opérationnel et rompus aux processus administratifs et à leurs lenteurs/contraintes. Il serait peut-être judicieux de prévoir un entretien préliminaire avec le responsable stratégique et opérationnel d'un domaine avant de lancer un audit. Sans vouloir brider votre champ d'investigation, cela permettrait de vous expliquer les limites de notre action dans tel domaine et les actions déjà entreprises. De notre côté, il serait sans doute judicieux de bien expliquer aux chefs de service qu'un audit n'est pas punitif ni mené par des impératifs politiques. L'accueil serait sans doute amélioré et la discussion plus constructive.

En espérant avoir répondu à votre attente, nous vous présentons, Madame la Présidente, nos salutations distinguées."

M. Vincent Affolter indique que la CGS ne prendra pas position sur cette réponse à ce stade. La commission serait toutefois heureuse de connaître l'avis du Conseil général à ce sujet. Un retour par courriel serait le bienvenu. Par ailleurs, la CGS accueille de nouvelles propositions d'audits et restera attentive aux remarques et suggestions des membres du Conseil général.

Mme Patricia Salerno, Présidente, ouvre la discussion. Personne ne souhaite prendre la parole. La Présidente clôt ce point.

12. Informations de la Commission scolaire

01.0501 Commissions permanentes

Mme Patricia Salerno, Présidente, donne la parole au Président de la Commission scolaire, M. Sébastien Sassi.

M. Sébastien Sassi, Président de la Commission scolaire, fait cette déclaration: "Une seule petite information à vous faire part. L'école organisera sa traditionnelle Fête de Noël des écoles le mardi 16 décembre, sur la place rouge à Bévillard. Vous êtes toutes et tous cordialement invités."

Mme Patricia Salerno, Présidente, ouvre la discussion. Personne ne souhaite prendre la parole. La Présidente clôt ce point.

13. Informations du Conseil communal

01.0465 Echéancier, affaire en suspens

M. Josian Furer, conseiller communal, informe au sujet du changement des fenêtres au Collège de Malleray: "Le remplacement des fenêtres est arrivé à son terme. Le chantier est terminé hormis quelques petits détails à régler et le décompte final qui se présente bien puisqu'aucune surprise notable n'a été constatée. Ce projet a été planifié et conduit de manière exemplaire. L'entreprise locale qui a réalisé les travaux a su relever le défi avec brio malgré le cahier des charges exigeant imposé par le Service des monuments historiques et un timing dicté par les vacances scolaires. Les effets bénéfiques de ces nouvelles fenêtres ont tout de suite été ressentis par les utilisateurs de l'école en termes de réduction de bruit ou d'isolation. Le Conseil communal ne peut être que satisfait du déroulement de ce projet."

M. Josian Furer, conseiller communal, informe au sujet du projet EJC. Il indique que les contacts sont en cours et qu'il pourra en dire davantage en début d'année prochaine.

M. Cédric Berberat, conseiller communal, informe au sujet de projets d'aménagement du territoire, notamment pour revenir sur une question qui lui avait été posée au Conseil général du mois de mars. Il indique, plans de situation à l'appui, que des contacts sont en cours avec des investisseurs concernant les secteurs Edouard Tièche et Champs Benais.

M. Eric Charpié, en son nom et depuis sa place, demande, en voyant le plan projeté, si la commune prévoit de prendre du terrain à M. Lerch.

M. Cédric Berberat, conseiller communal, répond que non, ce terrain ayant été acheté il y a quelques années par la commune.

M. Grégory Affolter, conseiller communal, informe au sujet de la Tour de Moron: "J'ai intégré le conseil de fondation de la Tour de Moron depuis cette année. Un nouveau projet est en cours de conception. Beaucoup de choses sont encore à définir. Mais la Tour de Moron restera la tour des apprentissages dans le cas d'un nouveau projet et Mario Botta en restera partie intégrante. Dans cette nouvelle version, nous aimerions intégrer des marches en métal. L'association du métal suisse est venue sur place il y a quelques jours et est enthousiaste quant au projet et à l'idée d'intégrer des écoles de toute la Suisse. Un échantillon de 3 marches sera réalisé prochainement et présenté "quelque part", par exemple vers Espace Birse-Ecole secondaire. L'idée est que les gens puissent se faire une idée et que nous voyons comment réagissent ces marches à l'usure et à l'air libre."

Par contre, l'affaire juridique reste ouverte, on peut se plaindre de la lenteur, même si la partie étude et construction est terminée sans défaut et prescrite. Les images projetées ce soir sont uniquement des exemples, rien n'est décidé ou définitif. L'une des tours projetées étant en laiton, l'autre en bronze."

M. Grégory Affolter, conseiller communal, informe au sujet de la Piscine de l'Orval SA: "La réouverture est prévue en mars. Il y aura de nouvelles installations techniques, un nouveau vestiaire commun, donc mixte, un cadre moderne et accueillant.

Une nouvelle organisation a été mise en place afin d'améliorer l'attractivité de la piscine pour les jeunes. Les mercredis et les samedis sont les jours qui enregistrent le moins de fréquentation, donc il y a du travail à effectuer pour attirer les jeunes. Un parcours gonflable sera notamment installé dans le grand bassin à certaines heures.

En outre, un concept pour que les enfants puissent organiser leur anniversaire avec leurs amis a été lancé. Une recherche de sponsoring a été lancée afin d'accompagner ces investissements dans une piscine attractive et dynamique. Les réseaux sociaux seront plus utilisés que par le passé, et je vous enjoins à vous abonner au compte Instagram de la piscine.

Concernant le restaurant, un nouveau concept de restauration est mis à l'étude, mais à court terme il n'est pas prévu de réouvrir le restaurant, faute de repreneur. Une solution transitoire est en discussion actuellement et une solution à plus long terme est en réflexion."

Mme Patricia Salerno, Présidente, clôt ce point.

14. Informations de la Présidente du Conseil général sur les interventions déposées (art. 26, 28, 30, 32)

01.0302 Motions, postulats, interpellations

Mme Patricia Salerno, Présidente, informe qu'aucune intervention parlementaire n'a été déposée ce soir. Elle clôt ce point.

15. Questions orales

01.0331 Propositions

Mme Patricia Salerno, Présidente, informe n'avoir reçu aucune question orale ce soir. Elle clôt ce point.

Mme Patricia Salerno, Présidente, remercie tous les élus pour leur participation, MM. Michael Bassin et Thierry Lenweiter pour leur travail, les employés communaux, les apprentis, les conseillers communaux. Elle dit avoir éprouvé beaucoup de plaisir à découvrir toutes les facettes de la commune durant cette année présidentielle.

La Présidente rappelle que la prochaine séance aura lieu le lundi 23 mars 2026.

Séance levée à 19h47



AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE VALBIRSE

La Présidente :

Le Secrétaire :

Le Secrétaire PV :

Patricia Salerno

Thierry Lenweiter

Michael Bassin